

## 4 BIENNE

**CENTRE-VILLE** Le 23 septembre se tiendra une grande manifestation contre la branche Ouest de l'A5. Au même endroit et à la même heure aura lieu la fête du Yodleur club de Bienne

# Querelle de voisinage sur l'Esplanade

LINO SCHAEREN  
TRADUCTION MARCEL GASSER

Samedi prochain, une grande manifestation contre le projet général de la branche Ouest du contournement de Bienne par l'A5 se déroulera sur l'Esplanade de Bienne. Simultanément, juste en face, dans et devant le Palais des Congrès, le Club des yodleurs du lac de Bienne organise la 42e Fête seelandaise des yodleurs et, par la même occasion, fête son 100e anniversaire. On y attend plus de 1000 visiteurs.

Du côté de l'association Bienne debout, qui met sur pied la manifestation contre la branche Ouest, on attend dès 15h entre 3500 et 5000 participants.

## «Un cauchemar»

Pour Andreas Meyer, président du comité d'organisation de la Fête des yodleurs, la présence de ces manifestants bruyants est un véritable cauchemar. Il faut savoir en effet qu'il est prévu de monter sous l'auvent du Palais des Congrès un «village des yodleurs», où les yodleurs et autres groupes de musique folklorique s'en donneront à cœur joie, mais sans amplificateurs. Pour que ce



La semaine passée, les organisateurs de la manifestation Bienne debout ont appelé la population à manifester. STEFAN LEIMER

L'exigence d'Andreas Meyer a peu de chance d'aboutir. A l'Inspection de police, René Geiser avait en effet autorisé oralement la tenue de la manifestation Bienne debout en juin déjà. Le cortège des manifestants culminera bel et bien sur l'Esplanade, où une scène accueillera orateurs et concerts.

## La Ville pas au courant?

Mais comment la Ville a-t-elle pu autoriser une manifestation de cette ampleur, alors qu'une fête importante se tenait quasiment au même endroit? André Glauser, responsable de la Sécurité publique à Bienne, prétend que les autorités n'étaient pas au courant. La Fête des yodleurs ne se déroulant pas sur le domaine public, elle n'avait besoin d'aucune autorisation et n'avait nulle obligation d'informer les autorités. Du coup, elle ne figurait pas

dans l'agenda des manifestations.

L'ignorance des autorités au moment de l'autorisation donnée en juin laisse pourtant perplexe, car le Club des yodleurs a convié à ses réjouissances l'intégralité du Conseil municipal. Beat Feurer, en tant que directeur de l'Action sociale et de la sécurité, était en tout cas au courant, puisqu'il avait répondu positivement à cette invitation en mars déjà...

A la police, René Geiser «déplore ce conflit» et cherche aujourd'hui une solution. Ainsi, il a proposé d'installer le «village des yodleurs» à l'arrière du Palais des Congrès. Mais cela n'arrange pas les affaires d'Andreas Meyer, dont les comptes sont tributaires des recettes qui émanent de la restauration de la fête.

Or, si les visiteurs doivent d'abord faire le tour de l'immeu-

ble pour consommer, au lieu de le faire directement lorsqu'ils entrent et sortent du Palais des Congrès en traversant obligatoirement le «village», il est à craindre que le chiffre d'affaires doive être revu à la baisse.

«Si nous devons déménager, nous exigerons de la Ville une garantie de déficit et le montage à ses frais d'une grande tente, car la cour arrière du Palais des Congrès n'est pas couverte», déclare Andreas Meyer. Nous avons réservé le Palais des Congrès il y a une année et demie, nous étions là en premier, il est injuste que ce soit à nous de plier le genou.»

## Au bord du lac?

Andreas Meyer ne comprend pas pourquoi le cortège des manifestants doit impérativement aboutir sur cette place. Pourquoi ne pas déplacer l'arrivée au bord du lac, par exemple? La Ville ne

veut pas en entendre parler. André Glauser estime que «Bienne debout» est une manifestation «qui en appelle au public»: son intérêt est donc de faire passer son message au plus de personnes possibles, ce qui ne serait pas le cas «au bord du lac, en automne, où les Prés-de-la-Rive sont quasiment déserts».

Sarah Fuhrmann, présidente de l'association Bienne debout, promet de tenir compte de la présence des yodleurs, «dans la mesure du possible». Mais elle reconnaît que les discours et les concerts sont de nature à perturber la fête des yodleurs, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du Palais des Congrès. Du coup, elle propose d'intégrer les yodleurs à la manifestation et elle les invite à monter sur la scène. «Nous serions heureux de mettre sur pied quelque chose ensemble», conclut-elle. L'offre est lancée. ●

## VILLA RITTER Le breakdance pour se mesurer aux autres

La Villa Ritter organise aujourd'hui un concours de breakdance pour les jeunes. La manifestation s'adresse à tous les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans, débutants ou expérimentés. L'ouverture du concours est à 12h30 et les battles débutent à 13h30. DJ Foxhound se chargera de l'animation musicale pendant que le jury évaluera les différents battles. Remo animera et présentera les danseurs. Le jury est composé, cette année encore, de breakers connus de Genève, Zurich, Neuchâtel, Thoune et Bienne. C'est la 9e fois que la Villa Ritter met sur pied un tel concours qui mise avant tout sur la convivialité. La participation est gratuite et peut se faire directement sur place. Les trois premiers de chaque catégorie recevront un prix. ● C-MAS

## AGGLOLAC Pas satisfait de la réponse du Municipal

Le comité Stop Agglolac n'est pas satisfait de la réponse des conseils municipaux de Bienne et Nidau (notre édition de jeudi) à la motion qui demandait que le terrain d'Agglolac ne soit pas vendu, mais octroyé en droit de superficie.

Le comité estime, dans un communiqué publié hier, que «le sens du compromis affiché – en transformant la motion en postulat – n'est que superficiel.» «Les conseils municipaux misent sur une tactique dilatoire», poursuit-il. Si les deux exécutifs affirment que l'investisseur Mobimo renoncera au projet si le terrain ne lui est pas vendu, le comité n'en croit rien. «Le rapport du municipal montre, qu'à ce jour, la vente du terrain n'est pas formellement convenue», assène-t-il.

Stop Agglolac conseille aux élus des deux parlements locaux de maintenir la motion et de ne pas accepter sa transformation en postulat. Le sujet trouvera son épilogue jeudi soir, lors des assises des deux parlements. ● C-MAS

## «Il est injuste que nous devions plier le genou. On était là en premier.»

ANDREAS MEYER  
PRÉSIDENT DES YODLEURS

volet à l'air libre puisse se dérouler comme prévu, Andreas Meyer exige tout bonnement le report de la manifestation politique «dont le vacarme couvrira nos prestations sur le parvis et dérangera certainement les discours tenus dans la grande salle».

PUBLICITÉ

OYSTER PERPETUAL  
DATEJUST 41



ROLEX

Villiger  
BIJOUTERIE  
Rue du Collège 12  
2502 Bienne  
032 322 72 77